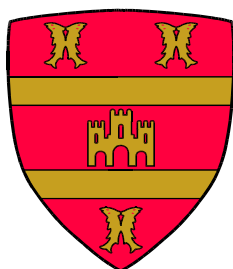


VILLE DE



SAINT-SAUVEUR-
LE-VICOMTE

Séance du 13 mars 2012

L'an deux mille douze, le treize mars à vingt heures trente, s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances, le conseil municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Michel Quinet.

Présents : Monsieur Michel QUINET, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Michel JACQUELINE, Madame Delphine DUJARDIN, Monsieur Joël ANGOT, Monsieur Alain MELAIN, Monsieur Jean-Claude LECHATREUX, Madame Dominique TRAVERT, Monsieur Allain GUERIN, Monsieur Daniel LEFFILLIATRE, Monsieur Claude PATRIX, Monsieur Eric BRIENS

Absents excusés : Monsieur Pascal THOËN, Madame Dominique COLLAS, Monsieur Dominique ROUXEL

Pouvoirs : Madame Thérèse LEVOYER à Madame Delphine DUJARDIN, Madame Caroline BRASSEUR-RIDEL à Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 17

NOMBRE DE PRESENTS : 12

NOMBRE DE VOTANTS : 14

Secrétaire de séance : Monsieur Eric BRIENS

Date de convocation : 6 mars 2012

1. Approbation du compte rendu de la séance du 9 février 2012

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de conseil municipal en date du 9 février 2012.

2. Comptes administratifs 2011

2.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif communal 2011 :

FONCTIONNEMENT :

fonctionnement recettes	2 147 986,91 €
résultat 2011	258 276,06 €
report 2010	301 759,67 €
résultat globalisé	560 035,73 €

INVESTISSEMENT :

investissement dépenses	912 960,67
investissement recettes	1 049 052,42
résultat 2011	136 091,75
report 2010	-415 941,82
résultat globalisé	-279 850,07

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2011 : 280 185.66€

Monsieur le Maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint, pour le vote du compte administratif et quitte la salle de conseil après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Après délibération, le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint adresse ses félicitations à monsieur le Maire pour sa gestion 2011.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un travail réalisé en équipe.

2.2 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif d'assainissement 2011 :

FONCTIONNEMENT :

fonctionnement dépenses	122 281,59
fonctionnement recettes	203 521,55
résultat 2011	81 239,96
report 2010	298 226,37
résultat globalisé	379 466,33

INVESTISSEMENT :

investissement dépenses	159 293,13
investissement recettes	71 657,84
résultat 2011	-87 635,29
report 2010	162 436,76
résultat globalisé	74 801,47

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2011 : 454 267.80 €

Monsieur le Maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint, pour le vote du compte administratif et quitte la salle de conseil après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

2.3 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 BUDGET ANNEXE ANCIENNE DISTILLERIE

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « ancienne distillerie » 2011 :

FONCTIONNEMENT :

fonctionnement dépenses	0,00
fonctionnement recettes	0,00
résultat 2011	0,00
réport 2010	0,00
résultat globalisé	0,00

INVESTISSEMENT :

investissement dépenses	494 278,88
investissement recettes	0,00
résultat 2011	-494 278,88
report 2010	0,00
résultat globalisé	-494 278,88

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2011 : - 494 278.88 €

Monsieur le Maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

2.4 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 BUDGET ANNEXE LOCAL DE CHASSE

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « local de chasse » 2011 :

FONCTIONNEMENT :

fonctionnement dépenses	3 453,72
fonctionnement recettes	3 047,52
résultat 2011	-406,20
réport 2010	2 410,00
résultat globalisé	2 003,80

INVESTISSEMENT :

investissement dépenses	6 646,55
investissement recettes	9 266,29
résultat 2011	2 619,74
report 2010	56,15
résultat globalisé	2 675,89

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2011 : 4 679.69€

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

2.5 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « du Bois de l'Enfer » 2011 :

FONCTIONNEMENT :

fonctionnement dépenses	34 705,50
fonctionnement recettes	34 705,50
résultat 2011	0,00
report 2010	30 528,95
résultat globalisé	30 528,95

INVESTISSEMENT :

investissement dépenses	34 705,50
investissement recettes	0,00
résultat 2011	-34 705,50
report 2010	-29 552,10
résultat globalisé	-64 257,60

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2011 : - 33 728.65 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

3. Comptes de gestion 2011

Monsieur Yves-Marie Bigant, receveur municipal, présente au conseil municipal les comptes de gestion du budget principal de la commune et des budgets annexes : assainissement, local de chasse, ancienne distillerie et Bois de l'Enfer 2011.

Les comptes de gestion 2011 susvisés conformes en tous points aux comptes administratifs 2011 sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le maire remercie monsieur le receveur municipal pour la gestion des budgets.

4. Affectation des résultats

4.1 BP 2012 COMMUNAL AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 560 035.73 €ainsi qu'il suit :

fonctionnement R002	289 513,00
investissement R1068	270 522,00

4.2 BP 2012 ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'un montant de 379 466.33 €ainsi qu'il suit :

fonctionnement R002	114 782,00
investissement R1068	264 684,00

4.3 BP 2012 « LOCAL DE CHASSE » AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 2 003.80€ainsi qu'il suit :

fonctionnement R002	2 003,00
---------------------	----------

4.4 BP 2012 « BOIS DE L'ENFER » AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 30 528.95€ainsi qu'il suit :

fonctionnement R002	30 528,00
---------------------	-----------

5. Taux

Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, Monsieur le Maire a proposé à la commission de finances réunie le 6 mars 2012 de ne pas modifier les taux d'imposition, ainsi pour 2012 les taux d'imposition seraient les suivants :

Taxes	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'habitation	14.64 %	14.64 %
Taxe foncière (bâti)	16.29 %	16.29 %
Taxe foncière (non bâti)	27.48 %	27.48 %
Contribution Foncière des Entreprises	12.69 %	12.69 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée, à l'unanimité décide l'application des taux de contributions directes selon les montants figurant dans le tableau ci-dessus.

6. Budgets primitifs : principal et annexes

6.1 BUDGET PRIMITIF : BUDGET PRINCIPAL

6.1.1 BP 2012 COMMUNAL ADHESIONS 2012

FSL/FSE/FAJ

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide de renouveler en 2012 son adhésion aux différents fonds de solidarité départementaux :

- fonds d'aide aux jeunes F.A.J
- fonds social énergie F.S.E
- fonds social au logement F.S.L

Il donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces adhésions.

CNP

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide de renouveler en 2012 son adhésion à la CNP pour l'assurance des personnels stagiaires et titulaires.

6.1.2 BP 2011 COMMUNAL DEPENSES IMPREVUES

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal donne tous pouvoirs à monsieur le Maire pour l'utilisation du montant inscrit en dépenses imprévues, 3 000 euros en fonctionnement et aux mouvements de comptes inhérents.

6.1.3 BUDGET PRIMITIF 2012 budget communal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de budget 2012 approuvé par la commission de finances du mardi 6 mars 2012, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements :

- fonctionnement : 2 114 835 €

- investissement : 1 099 122 €

Le budget primitif 2012 de fonctionnement et d'investissement est voté et approuvé par vote à main levée à l'unanimité.

Ce budget comprend, dans son fonctionnement :

- une stabilité des dépenses et des recettes prenant en compte des taux d'imposition inchangés au titre de 2012.

En investissement le budget primitif 2012 comporte notamment :

- la réalisation de la VRD du lotissement des 21 logements HLM « Les Pommiers »,
- l'effacement de réseau et l'éclairage public rue croix d'épine et rue Vigot,
- la réalisation d'une signalétique de ville,
- l'acquisition de nouvelles structures pour les aires de jeux,
- le remplacement des lampes traditionnelles de 30 points d'éclairage public par des LED,
- le renforcement de l'ampérage des bornes électriques du camping municipal,
- la fin des travaux de restauration du maître autel et de la protection des vitraux de l'église Saint-Jean-Baptiste,
- des travaux de restauration du petit patrimoine.

6.1.4 BUDGET COMMUNAL EMPRUNTS 2012

En 2012, il est proposé au conseil municipal, pour une partie du financement du budget d'avoir recours à l'emprunt pour un montant global de 194 500 € de la manière suivante :

	Programme	besoin de financement
38	château	35 000.00 €
65	HLM	159 500.00 €
	TOTAL	194 500.00 €

Après en avoir délibéré, par vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal charge monsieur le Maire de trouver les meilleures offres de prêts pour les sommes indiquées et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à leur réalisation.

6.2 BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2012

6.2.1 BP 2012 ASSAINISSEMENT AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, décide d'effectuer les amortissements selon le mode déjà établi et selon le détail joint en annexe à la présente délibération.

6.2.2 BUDGET PRIMITIF 2012 D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 6 mars 2012, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements. Il rappelle que ce budget intègre le début des travaux de grande ampleur en matière de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, approuve le budget primitif d'assainissement 2012 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 312 682 €**
- **investissement : 1 300 600 €**

6.2.3 BUDGET ASSAINISSEMENT EMPRUNT

Il est proposé au conseil municipal de donner pouvoir à monsieur le Maire pour la réalisation d'un emprunt d'un montant maximum de 170 849 € pour 2012 permettant la réalisation des travaux. Cet emprunt interviendrait en complément d'un prêt à taux 0 accordé par l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité émet un avis favorable à cette proposition.

6.3 BUDGET PRIMITIF « ANCIENNE DISTILLERIE » 2012

6.3.1 BUDGET PRIMITIF « ANCIENNE DISTILLERIE » 2012

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 6 mars 2012, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, approuve le budget primitif « ancienne distillerie » 2012 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 110 000 €**
- **investissement : 2 274 000 €**

6.3.2 BUDGET ANNEXE « ANCIENNE DISTILLERIE » EMPRUNT

Il est proposé au conseil municipal de donner pouvoir à monsieur le Maire pour la réalisation d'un emprunt permettant la réalisation des travaux de réhabilitation. Le loyer perçu assurera le remboursement du capital et des intérêts de cet emprunt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité émet un avis favorable à cette proposition.

6.4 BUDGET PRIMITIF « LOCAL DE CHASSE » 2012

6.4.1 BUDGET ANNEXE « LOCAL DE CHASSE » AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'effectuer les amortissements conformément au tableau joint en annexe à la présente délibération.

6.4.2 BUDGET PRIMITIF « LOCAL DE CHASSE » 2012

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 6 mars 2012 avec choix de l'option des amortissements.

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, approuve le budget primitif « local de chasse » 2012 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 5 003 €**
- **investissement : 5 365 €**

6.4.3 BUDGET ANNEXE « LOCAL DE CHASSE » 2012

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'après le départ des agents de l'Office National de la Chasse, il a été prévu d'aménager deux gîtes dans les locaux laissés libres. Un premier a d'ores et déjà été réalisé, il est disponible à la location. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible de solliciter une subvention au titre du programme LEADER auprès du Syndicat Mixte du Cotentin pour la réalisation du second gîte, celui-ci étant inscrit au contrat de territoire passé avec le Conseil Général.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité autorise monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Syndicat Mixte du Cotentin au titre du projet.

6.5 BUDGET PRIMITIF BOIS DE L'ENFER 2012

6.5.1 BP 2012 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de budget du bois de l'enfer, Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, approuve le budget primitif du bois de l'enfer 2012 ainsi présenté :

- fonctionnement : 423 805 €
- investissement : 281 034 €

6.5.2 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER EMPRUNT

Il est proposé au conseil municipal de donner pouvoir à monsieur le Maire pour la réalisation d'un emprunt d'un montant maximum de 75 506 € pour 2012, emprunt prévu sur une durée de trois ans aux meilleures conditions du marché dans l'attente de la réalisation des recettes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité émet un avis favorable à cette proposition.

7. Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal que le décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 porte modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Il propose au conseil municipal :

- de fixer le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public au taux maximum ;
- que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par l'application de l'index d'ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué ;

Les membres du conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, adoptent les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

8. Réduction assainissement

Monsieur le maire présente au conseil municipal un dossier de demande de réduction d'assainissement pour une surconsommation due à une fuite d'eau non apparente sur un chauffe-eau chez un locataire d'un logement appartenant à la société Manche Habitat.

Le syndicat d'A.E.P. de Saint-Sauveur-Le-Vicomte et la société HLM « Manche Habitat » ont chacune accordé une aide.

Considérant que la fuite constatée n'est en aucun cas de la responsabilité du demandeur, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- décide d'accorder une réduction d'assainissement selon le détail ci-après :
 - o 83 m³ x 1.52 € = 126.16 €HT

9. Taxe pâturage

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Joël Angot, adjoint qui propose au conseil municipal les tarifs concernant les droits de pacage au marais pour l'année 2012 :

TARIF PACAGE	Ayant droit de Saint-Sauveur-Le-Vicomte	Ayant droit hors commune
CHEVAL	84,10€	100,10€
POULINIÈRE	100,10€	116,10€
BOVIN	76,10€	92,10€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, approuve cette proposition applicable pour la saison 2012.

10. Personnel communal

10.1 Congé maternité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que madame Julie Besselièvre partira en congé de maternité à compter du 19 mars 2012. Pour permettre la continuité du service il a été procédé, à compter du 6 mars, à un recrutement d'un agent contractuel, madame Angélique Legauffey, pour assurer son remplacement.

10.2 Départs en retraite

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ en retraite de monsieur Armand Maurouard à la date du 31 mars 2012. Monsieur Maurouard assurait le gardiennage du complexe sportif et disposé à ce titre d'un logement de fonction. Le poste laissé vacant, a fait l'objet d'une publicité interne. La candidature de monsieur Didier Mousset a été retenue et il prendra son nouveau poste comprenant l'obligation d'un logement de fonction à compter du 1^{er} avril 2012. Un appel à candidature pour assurer le remplacement de monsieur Didier Mousset a été lancé. La procédure de recrutement est en cours.

Monsieur le Maire informe également le conseil municipal que monsieur et madame Roger ont fait valoir leurs droits à la retraite. Ils cesseront leurs fonctions le 31 mai 2012.

11. Pierres en lumières

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la deuxième édition de « Pierres en lumières » se déroulera le 19 mai 2012. Le principe en est le suivant : mise en lumière des édifices civils et religieux du patrimoine rural ou de lieux patrimoniaux significatifs, au cours de la nuit des Musées. Il propose au conseil municipal d'inscrire la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte dans cette opération avec la mise en lumière du château, du musée Barbey d'Aurevilly et de l'église Saint-Jean-Baptiste. Il propose également de solliciter l'aide du pays d'art et d'histoire « Le clos du Cotentin » pour assurer des animations autour de ses édifices.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée, émet un avis favorable aux propositions de monsieur le Maire.

12. Compte rendu des commissions

Mercredi 29 février	Commission de travaux
Mardi 6 mars	Commission sport du conseil municipal des jeunes
Mardi 6 mars	Commission de finances

13. Compte rendu des EPCI

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve

Jeudi 23 février	Réception de chantier à la base de loisirs
Mardi 28 février	Assemblée Générale Active
Mardi 6 mars	Réunion concernant le projet de pôle de santé libéral ambulatoire

Jeudi 8 mars	Commission de finances
--------------	------------------------

Syndicat de transports scolaires

Jeudi 23 février	Comité syndical : vote du budget
------------------	----------------------------------

SIAEP

Jeudi 1 ^{er} mars	Réunion du SIAEP : budget
----------------------------	---------------------------

Pays d'Art et d'Histoire

Dimanche 19 février	Conférence à la salle « Le Normandy »
Jeudi 23 février	Comité syndical
Vendredi 2 mars	Soirée Aurevillienne au musée Barbey d'Aurevilly

14 Questions diverses

14.2 Ce qui s'est passé depuis la dernière séance du conseil municipal

Samedi 11 février	Assemblée Générale du foyer socio culturel
Samedi 11 février	Soirée tripes organisée par l'amicale de Selsoif
Samedi 11 février	Spectacle Villes en scène « Tout contre Léo »
Dimanche 12 février	Assemblée Générale du Gardon Saint-Sauverais
Dimanche 12 février	Loto de l'Oscal
Samedi 18 février	Repas du comice agricole
Mercredi 22 février	Carnaval de Hautmesnil et Selsoif à Selsoif
Jeudi 23 février	Cinéma génériques
Samedi 25 février	Visite des Maires de Baupte, Auvers et Méautis à la nouvelle école maternelle
Samedi 25 février	Cinéma génériques
Samedi 25 février	Soirée dansante organisée par le cool country club 50
Dimanche 26 février	Après-midi jeux de société organisé par l'amicale laïque
Lundi 27 février	Début des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement
Jeudi 1 ^{er} mars	Comité de pilotage de la guerre de 100 ans
Jeudi 1 ^{er} mars	Assemblée Générale de l'OSCAL
Jeudi 1 ^{er} mars	Assemblée Générale des amis de la maison de retraite

Vendredi 2 mars	Assemblée Générale de la SHR
Samedi 3 mars	Présentation du nouveau bureau du club plaisir d'être ensemble
Samedi 3 mars	Soirée dansante organisée par Roc animation
Samedi 3 mars	Théâtre le Noyau à la salle Le Normandy
Dimanche 4 mars	Loto des pompiers
Dimanche 4 mars	Théâtre le Noyau à la salle Le Normandy
Lundi 5 mars	Assemblée Générale de l'Amicale Laïque
Samedi 10 mars	Théâtre le Noyau à la salle Le Normandy
Dimanche 11 mars	Repas « Poule au pot » organisé par le club plaisir d'être ensemble

Centre Communal d'Action Sociale

Jeudi 1 ^{er} mars	Conseil d'Administration: budgets
Mardi 13 mars	Visite de la Résidence Catherine de Longpré par les élus d'Equedreville-Hainneville

Syndicat d'adduction en eau potable (SAEP)

Monsieur le Maire rappelle que le comité syndical d'adduction en eau potable du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte a émis, le 1^{er} mars 2012, un avis favorable à la création, au niveau départemental, d'un syndicat mixte pour la gestion durable de la ressource en eau et la sécurisation de la production d'eau potable.

Il informe le conseil municipal que la consultation effectuée auprès de l'ensemble des collectivités actrices de l'eau potable de département de la Manche a mis en évidence un niveau d'adhésion potentiel suffisant pour permettre l'équilibre financier de la structure sur les bases définies initialement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité :

- donne son accord pour que le SAEP adhère aux compétences obligatoires du syndicat mixte pour la gestion durable de la ressource en eau et la sécurisation de la production d'eau potable de la Manche.
- Donne tous pouvoirs au président pour signer les documents y afférents

Stations vertes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le réseau stations vertes organise différentes actions de communication dans lesquelles chacune des stations peut offrir une prestation permettant d'assurer sa promotion.

Il propose de s'inscrire dans:

- la campagne de quatre semaines en juin en partenariat avec le site internet «www.voyages-sncf.com» en offrant un week-end gastronomie et terroir pour 2 personnes avec hébergement 2 nuits au gîte de la base de loisirs.

- le partenariat entre « stations vertes » et l'émission « Itinéraire d'un auditeur gâté » diffusée sur RTL en offrant un emplacement d'une semaine au camping pour 4 personnes et un après-midi balade en canoë-kayak.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée, émet un avis favorable aux propositions de monsieur le Maire.

Haras

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la station du haras n'accueillera en 2012 qu'un seul palefrenier à compter du 20 mars prochain. Il fait part de ses inquiétudes quant à la présence pérenne des services des haras nationaux sur le territoire de la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.

Terrasse « Le Commerce »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que madame Bosvy a fait appel du jugement du tribunal administratif concernant l'affaire relative à la terrasse du bar « Le commerce ». Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mandater maître Lejeune, avocat – 27, rue François Lavieille à Cherbourg pour représenter la commune et de solliciter l'aide juridique auprès de la société d'assurance de la commune.

Le conseil municipal émet un avis favorable à ces propositions.

Félicitations

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du faire part de naissance de Léonie Melain, fille de monsieur Mickaël Melain et madame Hélène Noël et petite fille de monsieur Alain Melain, adjoint. Monsieur le Maire adresse, au nom du conseil municipal, ses meilleurs vœux de bonheur au nouveau né et ses vives félicitations aux parents et grands parents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h20.